

BDO ATLANTIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 323 264 euros
Siège social : 7 allée Alphonse Fillion - BP 22417
44120 VERTOU
871 800 546 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à **3 383 587 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 383 587 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	9 869 865 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	13 253 452 euros
A titre de dividendes	6 000 588 euros
Soit 297,00 euros par action	

Le solde	7 252 864 euros
En totalité au compte « autres réserves »	
qui s'élève ainsi à 7 259 179 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de **10 007 823 euros**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 6 000 588 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux,

au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice Clos / Date de la distribution	Distribution de dividendes	Distribution non éligible à la réfaction	Distribution éligible à la réfaction
30 septembre 2023	873 893 €	-	873 893 €
30 septembre 2022	606 120 €	-	606 120 €
30 septembre 2021	808 160 €	-	808 160 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :

08EB7A778CE47E...

SAS BDO ATLANTIQUE

7 allée Aphonse Fillion
CS 22417
44124 VERTOU CEDEX

Etats Financiers

du 01/10/2023 au 30/09/2024

Signé par :
 Grégoire BISSON
08EB7A7778CE47E...

Comptes Annuels 

Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	48 401 263	8 172 428	40 228 835	492,25
Chiffre d'affaires net	48 401 263	8 172 428	40 228 835	492,25
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	94 688	38 484	56 205	146,05
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	243 701	42 833	200 868	468,95
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	1 092 797	309 228	783 569	253,40
Autres produits	64 791	904	63 888	NS
Total produits d'exploitation (I)	49 802 553	8 525 393	41 277 160	484,17
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	16 835 380	3 041 472	13 793 908	453,53
Impôts, taxes et versements assimilés	534 599	99 921	434 678	435,02
Salaires et traitements	17 126 173	2 885 027	14 241 145	493,62
Charges sociales	8 519 966	1 265 467	7 254 499	573,27
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	488 999	86 994	402 005	462,11
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	550 026	141 628	408 398	288,36
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	263 183	125 850	137 333	109,12
Total charges d'exploitation (II)	44 318 325	7 646 358	36 671 967	479,60
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 484 227	879 034	4 605 193	523,89
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	83 160	14 980	68 180	455,14
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	499	381	118	31,02
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	83 659	15 361	68 298	444,63
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	95 261	19 938	75 324	377,80
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières	36		36	
Total charges financières (VI)	95 297	19 938	75 360	377,98
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-11 639	-4 577	-7 062	154,28
RESULTAT COURANT avant impôt	5 472 589	874 457	4 598 131	525,83

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	717	490 311	-489 594	-99,85
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	22 380		22 380	
Total produits exceptionnels (VII)	23 097	490 311	-467 214	-95,29
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	33 333	41	33 292	NS
Sur opérations en capital	194 746	9 747	184 999	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	2 397		2 397	
Total charges exceptionnelles (VIII)	230 476	9 788	220 688	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-207 379	480 523	-687 902	-143,16
Participation des salariés aux résultats (IX)	770 634	192 609	578 025	300,10
Impôts sur les bénéfices (X)	1 110 988	288 478	822 510	285,12
Total des produits (I+III+V+VII)	49 909 308	9 031 064	40 878 244	452,64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	46 525 720	8 157 171	38 368 549	470,37
BENEFICE OU PERTE	3 383 588	873 893	2 509 694	287,19
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	83 160	14 980	68 180	455,14
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	89 649	19 813	69 836	352,48

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	33 627	31 752	1 875	
Fonds commercial (1)	8 230 875		8 230 875	3 010 144
Autres immobilisations incorporelles	1 670 959		1 670 959	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	690 842	553 318	137 524	142 479
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 332 927	4 353 212	2 979 715	498 864
Immobilisations corporelles en cours	78 716		78 716	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	19 655		19 655	17 309
Prêts				
Autres immobilisations financières	109 303		109 303	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 166 904	4 938 282	13 228 622	3 668 796
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 026 395	1 646 282	13 380 113	2 001 977
Autres créances	6 444 499		6 444 499	1 595 136
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 069 602		1 069 602	
Disponibilités	5 948 671		5 948 671	1 282 666
Charges constatées d'avance (3)	160 080		160 080	11 700
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 649 247	1 646 282	27 002 965	4 891 479
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	46 816 151	6 584 564	40 231 587	8 560 275
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			2 653 223	467 427

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	323 264	323 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 385 990	2 385 990
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	32 327	32 327
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	7 064	
Autres réserves	6 315	6 315
Report à nouveau	9 869 866	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 383 588	873 893
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 008 413	3 621 789
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	363 156	21 009
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 781 220	1 455 894
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 397 991	688 912
Dettes fiscales et sociales	10 679 930	1 795 329
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 298	67 020
Produits constatés d'avance	7 885 579	910 321
TOTAL DETTES	24 223 174	4 938 486
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	40 231 587	8 560 275
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 730 035	1 328 120
(1) Dont à moins d'un an (a)	21 493 140	3 610 366
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'année dernière, la société a cédé le fonds libéral d'expertise comptable et d'activités juridiques et sociales accessoires de son établissement du Mans et a dégagé une plus-value de 490 000 € imposée en totalité sur l'exercice 2022/2023. Le 31 juillet 2024, l'acte définitif de cession a réduit le prix de 192 541 €, cette somme a été déduite du résultat imposable en totalité sur l'exercice 2023/2024.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Selon les traités définitifs de fusion signés le 30 septembre 2023 à minuit, les sociétés BDO LES HERBIERS, BDO LA ROCHE SUR YON, BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE, BDO FONTENAY LE COMTE, BDO RENNES et BDO ANGERS ont été absorbées par la société BDO NANTES, avec effet au 30 septembre 2023 à minuit.

Ces fusions ont été soumises au régime spécial prévu à l'article 210-A du code général des impôts.

Par décision de l'associé unique du 1er octobre 2023, la société BDO NANTES a changé de dénomination sociale pour s'appeler BDO ATLANTIQUE.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO ATLANTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 40 231 587 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 383 588 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Agencements des constructions : 9 à 30 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 1 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début de l'exercice	Fusions	Augment.	Diminution	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	3 010 144	5 220 731			8 230 875
- Autres postes immobilisations incorporelles		1 709 985	3 000	8 400	1 704 586
Immobilisations incorporelles	3 010 144	6 930 716	3 000	8 400	9 935 460
- Install. générales agenct construction	690 842				690 842
- Install. générale agencts divers	524 877	3 737 746	546 563	6 162	4 803 025
- Matériel de transport		54 085			54 085
- Matériel bureau informatique et mobilier	377 413	1 910 717	222 457	34 770	2 475 816
- Immobilisations corporelles en cours		214 549	450 846	586 680	78 716
Immobilisations corporelles	1 593 132	5 917 097	1 219 866	627 612	8 102 485
- Autres titres immobilisés	17 309	2 347			19 655
- Prêts et autres immobilisations financières		116 302		7 000	109 303
Immobilisations financières	17 309	118 649		7 000	128 958
ACTIF IMMOBILISE	4 620 584	12 966 462	1 222 866	643 012	18 166 904

Immobilisations incorporelles

Suite aux fusions, il a été repris dans les comptes de la société BDO ATLANTIQUE, les différents malis techniques constatés respectivement lors de précédentes opérations juridiques dans chaque sociétés absorbées. L'ensemble des malis techniques a été affecté aux actifs sous-jacents : Actifs incorporels.

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	20 657
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 210 218
Total	8 230 875

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Fusions	Augment.	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes immobilisations incorporelles		39 026	1 125	8 400	31 752
Immobilisations incorporelles		39 026	1 125	8 400	31 752
- Install.générales agenct construction	548 362		4 956		553 318
- Install générales agencts divers	125 625	2 462 561	189 648	6 162	2 771 673
- Matériel transport		51 121	1 207		52 328
- Matériel bureau informatique et mobilier	277 800	989 517	294 459	32 565	1 529 211
Immobilisations corporelles	951 788	3 503 199	490 270	38 727	4 906 530
ACTIF IMMOBILISE	951 788	3 542 225	491 395	47 127	4 938 282

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 740 277 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	109 303		109 303
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 026 395	12 373 172	2 653 223
Autres	6 444 499	6 444 499	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	160 080	160 080	
Total	21 740 277	18 977 751	2 762 526
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	2 378 710
Clients - Factures à établir groupe	148 876
Personnel - Produits à recevoir	99 918
Prov.Charges soc. à recevoir	43 828
Etat - produits à recevoir	43 833
Int courus C/C PM à recevoir	83 160
Divers - produits à recevoir	41 600
Total	2 839 925

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciation déb. exercice	Fusions	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Dépréciation fin exercice
Créances et valeurs mobilières	322 599	1 349 418	550 026	575 762	1 646 282
Total	322 599	1 349 418	550 026	575 762	1 646 282
Financières		1 349 418	550 026	575 762	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 323 264,00 € décomposé en 20 204 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 223 174 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	363 156	194 858	168 298	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 781 220	654 954	2 043 766	82 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 397 991	2 397 991		
Dettes fiscales et sociales	10 679 930	10 244 459	435 471	
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	115 298	115 298		
Produits constatés d'avance	7 885 579	7 885 579		
Total	24 223 174	21 493 140	2 647 535	82 500
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	260 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	784 734			
(**) Dont envers les associés	2 780 380			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	829 340
Fourn.fact.non parvenues groupe	166 474
Int. courus s/aut. emprunts groupe	19 370
Int.courus s/dettes ratt.particip.	1 500
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	1 303 345
Personnel - Provision Primes	1 659 540
Personnel - Provision Intéressement	1 301 419
Personnel - Provision Participation	770 634
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	494 133
Prov.Charges soc. s/Primes	779 370
Prov. charges soc s/participation	154 100
Etat - charges à payer	123 700
Clients - Avoirs à établir	2 218
Total	7 605 143

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	160 080		
Total	160 080		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	7 885 579		
Total	7 885 579		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	46 399 109	94 355	46 493 464
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	1 907 467	333	1 907 800
TOTAL	48 306 575	94 688	48 401 263

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 28 874 €
Honoraire des autres services : 0 €

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100070 - Transfert charges généraux exo	65 571	
79110000 - Transfert de charg.serv.extérieur	12 003	
79119000 - Transfert charges généraux Groupe	9 664	
79120000 - Transfert charges formation	41 947	
79140000 - Transfert charges du Personnel	164 400	
79140901 - Transfert sur excédent brut GROUPE	23 474	
79141000 - Avantage en nature	52 693	
79142000 - Remboursement prévoyance	147 283	
	517 035	
Total	517 035	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	155	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 178	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	194 746	
Amortissements des immobilisations	2 397	
Produits des cessions d'éléments d'actif		717
Provisions pour risques et charges		22 380
TOTAL	230 476	23 097

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 383 588
+ Impôts sur les bénéfices	1 110 988
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	4 494 576
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	4 494 576

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	5 472 589	1 289 055	4 183 534
+ Résultat exceptionnel	-207 379	-57 440	-149 939
- Participations des salariés	770 634	120 627	650 007
Résultat comptable	4 494 576	1 110 988	3 383 588
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 202 096 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	808 384
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	808 384
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	202 096
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS BDO ATLANTIQUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 1 209 870 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 401 personnes dont 49 apprentis et 9 handicapés.

	Personnel
Cadres	130
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	271
Ouvriers	
Total	401

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS
SIREN : 500 492 004

Au capital de : 3 687 401 €

Adresse du siège social :
43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts	230 000
Autres engagements donnés	230 000
Total	230 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	224 317
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution pour emprunt CIC Agencements Rennes</i>	39 338
Avals et cautions	39 338
<i>Intérêts des emprunts</i>	230 000
Autres engagements reçus	230 000
Total	269 338
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	263 655
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
874 767 €

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

In Extenso

AUDIT

BDO ATLANTIQUE
Société par actions simplifiée
7, allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

In Extenso

AUDIT

BDO ATLANTIQUE

Société par actions simplifiée
7, allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux associés de la société BDO ATLANTIQUE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » de la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant l'absorption au 1^{er} octobre 2023 de plusieurs entités au sein de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Fonds commercial :

Le fonds commercial est évalué à son coût d'acquisition et fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Fonds commercial » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à :

- apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
- revoir les calculs effectués par la société,
- examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Créances clients :

Les créances clients sont évaluées pour leur valeur nominale et font l'objet de dépréciations selon les modalités précisées dans le paragraphe « Créances » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

In Extenso

AUDIT

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

In Extenso

AUDIT

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Herblain, le 21 mars 2025
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO OUEST AUDIT

Françoise GRIMAUD-PORCHER

DocuSigned by:
F GRIMAUD PORCHER
1D421CC9CCED4AF...

Commissaire aux Comptes - Associée

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	33 627	31 752	1 875	
Fonds commercial (1)	8 230 875		8 230 875	3 010 144
Autres immobilisations incorporelles	1 670 959		1 670 959	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	690 842	553 318	137 524	142 479
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 332 927	4 353 212	2 979 715	498 864
Immobilisations corporelles en cours	78 716		78 716	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	19 655		19 655	17 309
Prêts				
Autres immobilisations financières	109 303		109 303	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 166 904	4 938 282	13 228 622	3 668 796
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 026 395	1 646 282	13 380 113	2 001 977
Autres créances	6 444 499		6 444 499	1 595 136
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 069 602		1 069 602	
Disponibilités	5 948 671		5 948 671	1 282 666
Charges constatées d'avance (3)	160 080		160 080	11 700
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 649 247	1 646 282	27 002 965	4 891 479
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	46 816 151	6 584 564	40 231 587	8 560 275
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			2 653 223	467 427

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	323 264	323 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 385 990	2 385 990
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	32 327	32 327
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	7 064	
Autres réserves	6 315	6 315
Report à nouveau	9 869 866	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 383 588	873 893
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 008 413	3 621 789
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	363 156	21 009
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 781 220	1 455 894
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 397 991	688 912
Dettes fiscales et sociales	10 679 930	1 795 329
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 298	67 020
Produits constatés d'avance	7 885 579	910 321
TOTAL DETTES	24 223 174	4 938 486
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	40 231 587	8 560 275
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 730 035	1 328 120
(1) Dont à moins d'un an (a)	21 493 140	3 610 366
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	48 401 263	8 172 428	40 228 835	492,25
Chiffre d'affaires net	48 401 263	8 172 428	40 228 835	492,25
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>94 688</i>	<i>38 484</i>	<i>56 205</i>	<i>146,05</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	243 701	42 833	200 868	468,95
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	1 092 797	309 228	783 569	253,40
Autres produits	64 791	904	63 888	NS
Total produits d'exploitation (I)	49 802 553	8 525 393	41 277 160	484,17
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	16 835 380	3 041 472	13 793 908	453,53
Impôts, taxes et versements assimilés	534 599	99 921	434 678	435,02
Salaires et traitements	17 126 173	2 885 027	14 241 145	493,62
Charges sociales	8 519 966	1 265 467	7 254 499	573,27
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	488 999	86 994	402 005	462,11
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	550 026	141 628	408 398	288,36
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	263 183	125 850	137 333	109,12
Total charges d'exploitation (II)	44 318 325	7 646 358	36 671 967	479,60
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 484 227	879 034	4 605 193	523,89
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	83 160	14 980	68 180	455,14
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	499	381	118	31,02
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	83 659	15 361	68 298	444,63
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	95 261	19 938	75 324	377,80
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières	36		36	
Total charges financières (VI)	95 297	19 938	75 360	377,98
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-11 639	-4 577	-7 062	154,28
RESULTAT COURANT avant impôt	5 472 589	874 457	4 598 131	525,83

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	717	490 311	-489 594	-99,85
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	22 380		22 380	
Total produits exceptionnels (VII)	23 097	490 311	-467 214	-95,29
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	33 333	41	33 292	NS
Sur opérations en capital	194 746	9 747	184 999	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	2 397		2 397	
Total charges exceptionnelles (VIII)	230 476	9 788	220 688	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-207 379	480 523	-687 902	-143,16
Participation des salariés aux résultats (IX)	770 634	192 609	578 025	300,10
Impôts sur les bénéfices (X)	1 110 988	288 478	822 510	285,12
Total des produits (I+III+V+VII)	49 909 308	9 031 064	40 878 244	452,64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	46 525 720	8 157 171	38 368 549	470,37
BENEFICE OU PERTE	3 383 588	873 893	2 509 694	287,19
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	83 160	14 980	68 180	455,14
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	89 649	19 813	69 836	352,48

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'année dernière, la société a cédé le fonds libéral d'expertise comptable et d'activités juridiques et sociales accessoires de son établissement du Mans et a dégagé une plus-value de 490 000 € imposée en totalité sur l'exercice 2022/2023. Le 31 juillet 2024, l'acte définitif de cession a réduit le prix de 192 541 €, cette somme a été déduite du résultat imposable en totalité sur l'exercice 2023/2024.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Selon les traités définitifs de fusion signés le 30 septembre 2023 à minuit, les sociétés BDO LES HERBIERS, BDO LA ROCHE SUR YON, BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE, BDO FONTENAY LE COMTE, BDO RENNES et BDO ANGERS ont été absorbées par la société BDO NANTES, avec effet au 30 septembre 2023 à minuit.

Ces fusions ont été soumises au régime spécial prévu à l'article 210-A du code général des impôts.

Par décision de l'associé unique du 1er octobre 2023, la société BDO NANTES a changé de dénomination sociale pour s'appeler BDO ATLANTIQUE.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO ATLANTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 40 231 587 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 383 588 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Agencements des constructions : 9 à 30 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 1 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début de l'exercice	Fusions	Augment.	Diminution	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	3 010 144	5 220 731			8 230 875
- Autres postes immobilisations incorporelles		1 709 985	3 000	8 400	1 704 586
Immobilisations incorporelles	3 010 144	6 930 716	3 000	8 400	9 935 460
- Install. générales agencet construction	690 842				690 842
- Install. générale agencets divers	524 877	3 737 746	546 563	6 162	4 803 025
- Matériel de transport		54 085			54 085
- Matériel bureau informatique et mobilier	377 413	1 910 717	222 457	34 770	2 475 816
- Immobilisations corporelles en cours		214 549	450 846	586 680	78 716
Immobilisations corporelles	1 593 132	5 917 097	1 219 866	627 612	8 102 485
- Autres titres immobilisés	17 309	2 347			19 655
- Prêts et autres immobilisations financières		116 302		7 000	109 303
Immobilisations financières	17 309	118 649		7 000	128 958
ACTIF IMMOBILISE	4 620 584	12 966 462	1 222 866	643 012	18 166 904

Immobilisations incorporelles

Suite aux fusions, il a été repris dans les comptes de la société BDO ATLANTIQUE, les différents malis techniques constatés respectivement lors de précédentes opérations juridiques dans chaque sociétés absorbées. L'ensemble des malis techniques a été affecté aux actifs sous-jacents : Actifs incorporels.

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	20 657
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 210 218
Total	8 230 875

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Fusions	Augment.	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes immobilisations incorporelles		39 026	1 125	8 400	31 752
Immobilisations incorporelles		39 026	1 125	8 400	31 752
- Install.générales agenct construction	548 362		4 956		553 318
- Install générales agencts divers	125 625	2 462 561	189 648	6 162	2 771 673
- Matériel transport		51 121	1 207		52 328
- Matériel bureau informatique et mobilier	277 800	989 517	294 459	32 565	1 529 211
Immobilisations corporelles	951 788	3 503 199	490 270	38 727	4 906 530
ACTIF IMMOBILISE	951 788	3 542 225	491 395	47 127	4 938 282

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 740 277 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	109 303		109 303
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 026 395	12 373 172	2 653 223
Autres	6 444 499	6 444 499	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	160 080	160 080	
Total	21 740 277	18 977 751	2 762 526
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	2 378 710
Clients - Factures à établir groupe	148 876
Personnel - Produits à recevoir	99 918
Prov.Charges soc. à recevoir	43 828
Etat - produits à recevoir	43 833
Int courus C/C PM à recevoir	83 160
Divers - produits à recevoir	41 600
Total	2 839 925

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciation déb. exercice	Fusions	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Dépréciation fin exercice
Créances et valeurs mobilières	322 599	1 349 418	550 026	575 762	1 646 282
Total	322 599	1 349 418	550 026	575 762	1 646 282
Financières		1 349 418	550 026	575 762	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 323 264,00 € décomposé en 20 204 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 223 174 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	363 156	194 858	168 298	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 781 220	654 954	2 043 766	82 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 397 991	2 397 991		
Dettes fiscales et sociales	10 679 930	10 244 459	435 471	
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	115 298	115 298		
Produits constatés d'avance	7 885 579	7 885 579		
Total	24 223 174	21 493 140	2 647 535	82 500
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	260 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	784 734			
(**) Dont envers les associés	2 780 380			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	829 340
Fourn.fact.non parvenues groupe	166 474
Int. courus s/aut. emprunts groupe	19 370
Int.courus s/dettes ratt.particip.	1 500
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	1 303 345
Personnel - Provision Primes	1 659 540
Personnel - Provision Intéressement	1 301 419
Personnel - Provision Participation	770 634
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	494 133
Prov.Charges soc. s/Primes	779 370
Prov. charges soc s/participation	154 100
Etat - charges à payer	123 700
Clients - Avoirs à établir	2 218
Total	7 605 143

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	160 080		
Total	160 080		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	7 885 579		
Total	7 885 579		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	46 399 109	94 355	46 493 464
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	1 907 467	333	1 907 800
TOTAL	48 306 575	94 688	48 401 263

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 28 874 €

Honoraire des autres services : 0 €

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100070 - Transfert charges généraux exo	65 571	
79110000 - Transfert de charg.serv.extérieur	12 003	
79119000 - Transfert charges généraux Groupe	9 664	
79120000 - Transfert charges formation	41 947	
79140000 - Transfert charges du Personnel	164 400	
79140901 - Transfert sur excédent brut GROUPE	23 474	
79141000 - Avantage en nature	52 693	
79142000 - Remboursement prévoyance	147 283	
	517 035	
Total	517 035	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	155	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 178	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	194 746	
Amortissements des immobilisations	2 397	
Produits des cessions d'éléments d'actif		717
Provisions pour risques et charges		22 380
TOTAL	230 476	23 097

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 383 588
+ Impôts sur les bénéfices	1 110 988
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	4 494 576
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	4 494 576

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	5 472 589	1 289 055	4 183 534
+ Résultat exceptionnel	-207 379	-57 440	-149 939
- Participations des salariés	770 634	120 627	650 007
Résultat comptable	4 494 576	1 110 988	3 383 588
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 202 096 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	808 384
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	808 384
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	202 096
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS BDO ATLANTIQUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 1 209 870 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 401 personnes dont 49 apprentis et 9 handicapés.

	Personnel
Cadres	130
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	271
Ouvriers	
Total	401

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS
SIREN : 500 492 004

Au capital de : 3 687 401 €

Adresse du siège social :
43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts	230 000
Autres engagements donnés	230 000
Total	230 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	224 317
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution pour emprunt CIC Agencements Rennes</i>	39 338
Avals et cautions	39 338
<i>Intérêts des emprunts</i>	230 000
Autres engagements reçus	230 000
Total	269 338
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	263 655
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
874 767 €

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.